

## Présentation de la Société

Constituée en 1919, la Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a. (SNHBM) exerce une activité de promoteur social à travers le pays entier.

Les logements construits se caractérisent par un rapport qualité-prix particulièrement avantageux. Ils sont vendus à des personnes qui ne sont pas propriétaires d'un autre logement, qui habiteront elles-mêmes le logement et qui répondent à certaines conditions de revenu.

Toutes les habitations sont vendues sous le régime du droit d'emphytéose pour une durée de 99 ans. Ce droit concerne uniquement le terrain, qui restera la propriété de la Société. Les logements sont vendus en pleine propriété aux acquéreurs.

## Les résidences ELEA et IRIDA

La Société est propriétaire du terrain qu'elle a acquis de l'Etat. Le terrain sera néanmoins cédé aux divers propriétaires d'un logement avec un droit d'emphytéose pour une période de 99 ans

Les appartements seront construits conformément aux critères prévalant pour les immeubles passifs (classe énergétique A).

La résidence ELEA comprend 3 étages pour des bureaux et 16 appartements qui se composent comme suit :

- 4 appartements à 1 chambre à coucher, d'environ 61 à 63 m<sup>2</sup>
- 12 appartements à 2 chambres à coucher, d'environ 65 à 99 m<sup>2</sup>

La résidence IRIDA comprend 19 appartements, dont :

- 17 appartements avec 2 chambres à coucher, d'environ 82-95 m<sup>2</sup>
- 2 appartements avec 3 chambres à coucher, d'environ 113 m<sup>2</sup>

Les prix varient entre 212.238 et 439.101 euros (Prix TTC 17%). Les emplacements de parking au sous-sol de l'immeuble coûtent entre 26.208 et 30.069 euros (Prix TTC 17%). La cuisine et la mise en peinture intérieure ne sont pas comprises dans nos prix.

Tous les appartements sont déjà vendus. Le droit de préemption a été augmenté à une durée de 99 ans afin d'éviter toute spéculation financière.

Les plans d'architecte des deux résidences ont été élaborés par le bureau d'architectes *Architecture & Urbanisme 21, Yvone Schiltz et associés sàrl*.

avec le soutien financier de:



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement